

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du 1^{er} avril 2019
2. Urbanisme :
 - rapport commission urbanisme du 6 mai 2019
 - P.L.U. modification n°3 : modifications des emplacements réservés
 - Salle multifonctions : avenants
3. Réseau GDS : compte-rendu d'activité 2018
4. Personnel communal :
 - Mise à disposition et convention
 - Remplacements des départs en retraite
5. Divers

Secrétaire de séance : **Amandine FAUVET**

Membres présents : Denis SCHULTZ, Jean-Paul BRUGGER, Anny RIEGEL-SUR, Fabienne TUSSING, Pierre SCHNEIDER, Martine WALTER, Maurice WEIBEL, Jean-François MAILLOT, Nathalie JACQUEMIN, Bruno KIENNERT, Amandine FAUVET, Laurent REINHOLD, Gwendoline HURSTEL.

Membres excusés :

Luc SCHIMPF, sans procuration.

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Approbation du compte-rendu du 1^{er} avril 2019

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N° 2.

Objet : Urbanisme :

- rapport commission urbanisme du 6 mai 2019

Jean-Paul BRUGGER fait lecture à l'assemblée du rapport de la commission d'urbanisme du 6 mai 2019.

- P.L.U. modification n°3 : modifications des emplacements réservés

Mme Paulette ALBERT de l'ATIP nous propose d'enlever le zonage sur la carte des servitudes d'utilité publique (SUP).

La commission a revu la liste et le plan des emplacements réservés. **Elle propose au Conseil les dispositions suivantes :**

- l'emplacement n°2 peut être supprimé : la rue reliant la rue de Matzenheim à l'AFUA est réalisée.
- l'emplacement n°10 pour une extension de l'école maternelle est à supprimer
- les emplacements n° 4,5,6,7,9 et 11 sont à maintenir
- pour l'emplacement n°8 longeant le mur EST du cimetière il convient au préalable de vérifier sur le cadastre qui est propriétaire des parcelles longeant les deux côtés du cimetière.

Après vérification l'emplacement n°8 appartient à la commune, il est proposé de demander à l'ATIP si il est possible de déplacer cet emplacement sur la limite EST sur les deux parcelles dans le cadre de la modification du PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'approuver la liste revue des emplacements n°2, n°10, n°4,5,6,7,9,11. Pour l'emplacement n°8, la décision sera prise ultérieurement après avoir consulté l'ATIP.

Adopté à l'unanimité

- Salle multifonctions : avenants

- **ajout d'un portillon** à l'avenant des clôtures. L'architecte propose que l'accès de la rue du Mittelfeld soit équipé d'un portail piétons. **La commission propose au Conseil d'adopter cet ajout.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de valider l'ajout d'un portillon et demande au Maire d'en informer le maître d'ouvrage délégué, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Adopté à l'unanimité

- **avenant isolation de la toiture.** Le conseil a déjà adopté cet avenant de 2 405,30 € HT nécessaire à la future installation de panneaux photovoltaïques. Se pose la question de la prise en charge de cet avenant. Il est proposé de prendre la même base des répartitions des autres travaux soit 35,6 % pour la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et 64,4 % pour la Commune de Sand.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'adopter cette répartition pour la prise en charge de cet avenant.

Adopté à l'unanimité

-Aire de jeux.

Le Maire rappelle à l'assemblée que lors de l'enlèvement des équipements de l'aire de jeux, au printemps 2018, l'entreprise LINGENHELD a endommagé fortement ceux-ci.

L'entreprise SATD a réactualisé son devis de réparation : 12 369,60 € TTC contre 12 523,20 € TTC en mai 2018. Dans ce nouveau devis la réparation du tourniquet particulièrement abîmé (2 782,00 € HT) a été remplacée par la fourniture d'un nouveau jeu, une balançoire "nid d'oiseau" accessible aux PMR pour un montant de 2 564,00 € HT. Après contact avec SADT il s'avère que sur le devis ne figure que la repose par scellement du nouveau jeu. Une demande a été faite à SADT de faire deux devis distincts , l'un pour la réparation et l'autre pour la repose. A réception des nouveaux devis, le montant du devis pour les réparations est de 9 498,00 € HT soit 11 397,60 € TTC ; le montant du devis pour la pose par scellement est de 6 600,00 € HT soit 7 920,00 € TTC.

La commission a validé une nouvelle implantation des jeux : les deux jeux pour les plus petits devant et les deux pour les plus grands derrière.

Il est proposé au Conseil de signer ces deux devis et de demander au maître d'ouvrage délégué de déduire les 11 397,60 € TTC à l'entreprise LINGENHELD détentrice du lot terrassement sous bâtiment qui a donné son accord dans le marché lui revenant dans le cadre de la salle multifonctions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'autoriser le Maire à signer les deux devis tels que présentés et d'en informer la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour qu'elle retienne le montant de 11 397,60 € TTC dans ce cadre.

Adopté par 12 (douze) voix pour et 1 (une) abstention de Bruno KIENNERT

Point de l'ordre du jour N° 3.

Objet : Réseau GDS : compte-rendu d'activité 2018

Tous les conseillers ont été destinataires par mail du compte-rendu d'activité.

Le Maire présente le compte-rendu d'activité 2018 de Réseau GDS. Le compte-rendu est tenu à la disposition de ceux qui souhaitent le consulter au secrétariat.

Point de l'ordre du jour N° 4.

Objet : Personnel communal :

- Mise à disposition et convention

Anny RIEGEL-SUR informe l'assemblée que la Commune de Sand a mis à disposition un ouvrier communal à la Commune de Daubensand, pour une durée de 2 mois, à compter du 23/04/2019, suite au congé maladie de leur ouvrier communal. Une convention a été signée entre les deux communes et un arrêté été pris.

- Remplacements des départs en retraite

Anny RIEGEL-SUR explique à l'assemblée que 2 agents d'entretien vont partir prochainement en retraite l'une le 1^{er} juin 2019 et l'autre la commune attend encore la confirmation de la date de la CARSAT. Le recrutement est en cours pour le remplacement.

Point de l'ordre du jour N° 5.

Objet : Divers :

- Location salle du FOOT

Le Maire rappelle au Conseil que les locaux du FOOT de Sand sont disponibles.

Il propose la location de la salle pour le week-end au prix suivants :

- 150 € pour les habitants de Sand,
- 200 € pour les habitants d'autres communes,
- 400 € de chèque de caution à l'ordre du trésor public,
- 100 € pour le gaz et l'électricité en période de chauffe,
- 10 € pour l'électricité hors période de chauffe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer le tarif de location de la salle de FOOT tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

Sortie du Conseil Transfrontalier

Fabienne TUSSING fait part de l'invitation du Conseil Allemand pour une sortie le dimanche 23 juin 2019 à une journée de visite de Constance et de l'île de Mainau. Elle présente le programme de la journée.

Il est proposé d'inviter les conseillers municipaux, tous les agents municipaux, avec leur famille et de participer aux frais en allouant une somme de 55 € par conseiller municipal et par agent.

Un programme sera distribué et une réponse rapide est demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'approuver la proposition du Maire telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

- Arrêté préfectoral du 17/04/2019 portant autorisation temporaire au titre du code de l'environnement pour le prélèvement d'eau dans les cours d'eau du Bas-Rhin pour l'exercice de l'activité saisonnière d'irrigation 2019,
- Inauguration de la piste cyclable Kertzfeld-Stotzheim : le 25/05/2019 à 15H,
- Permanence du bureau de vote pour les Élections Européennes : le 26/05/2019,
- Commission culturelle : le 13/06/2019 à 20H,
- Salle multifonctions : visite du chantier le 15/06/2019 à 10h30,
- Réunion Foot le 20/06/2019 à 20H,
- Prochain conseil municipal : le 01/07/2019.

Le conseil municipal est clos à 22h05.

